

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4045-2018

ÉTAPE 2 (Éventuelle nouvelle catégorie de consommateurs, bloc dédié, éléments du processus de sélection, tarif dissuasif)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE
APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

HYDRO-QUÉBEC
En sa qualité de Distributeur

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT CREE,
constitué de :

LA PREMIÈRE NATION CRIE DE
WASWANIPi et
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
TAWICH, une entité entièrement propriété de
la Première Nation Crie de Wemindji par une
société de gestion

Intervenantes

**LISTE DES PIÈCES DÉPOSÉES PAR LE REGROUPEMENT CREE OU CITÉES PAR LUI
ET SA PREUVE ORALE**

La Première Nation crie de Waswanipi
La Corporation de développement Tawich (Wemindji)

Le 12 novembre 2018

**LISTE DES PIÈCES DÉPOSÉES PAR LE REGROUPEMENT CREE OU CITÉES PAR LUI
ET SA PREUVE ORALE**

La Première Nation crie de Waswanipi
La Corporation de développement Tawich (Wemindji)

Le 12 novembre 2018

Pièce C-CREE-0002	REGROUPEMENT CREE , Demande d'intervention aux Étapes 2 et 3. Le 26 juillet 2018.
Pièce C-CREE-0004	REGROUPEMENT CREE , Réponse aux commentaires B-0041 du 1^{er} août 2018 d'Hydro-Québec Distribution sur les demandes d'intervention. Le 3 août 2018.
Pièce D-0109.	REGROUPEMENT CREE , Argumentation à l'Étape 1, Le 27 juin 2018.
Pièce C-CREE-0016 CREE-2, Doc.1	Regroupement CREE , Sélectionner des projets structurants et durables. Mémoire à l'étape 2. Monsieur Jean Schiettekatte, Analyste Monsieur Jean-Claude Deslauriers, Analyste M ^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur Avec la collaboration de : Monsieur Sam W. Gull, Représentant des Intervenantes Monsieur Jacques Fontaine, Analyste. Le 15 octobre 2018.
Pièce C-CREE-0018 CREE-2, Doc.2	REGROUPEMENT CREE , RÉPONSE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1, C-FCEI-0013, DE LA FCEI Monsieur Jean Schiettekatte, Analyste Monsieur Jean-Claude Deslauriers, Analyste M ^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur Avec la collaboration de : Monsieur Sam W. Gull, Représentant des Intervenantes Monsieur Jacques Fontaine, Analyste.

	Le 22 octobre 2018.
Pièce C-CREE-0022 CREE-2, Doc.3	REGROUPEMENT CREE , Proposition de texte de règle tarifaire de sélection des abonnés d'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, Monsieur Jean Schiettekatte, Analyste Monsieur Jean-Claude Deslauriers, Analyste M ^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur Avec la collaboration de : Monsieur Sam W. Gull, Représentant des Intervenantes Monsieur Jacques Fontaine, Analyste. Le 5 novembre 2018.
Pièce D-0088 .	SAM W GULL POUR LE REGROUPEMENT CREE , Déclaration solennelle
Pièce D-0089 , telle que remplacée sur le site Internet et le SDÉ de la Régie le 5 novembre 2018	JEAN SCHIETTEKATTE POUR LE REGROUPEMENT CREE , Déclaration solennelle et Curriculum Vitae
Pièce C-SÉ-AQLPA-0003	JEAN SCHIETTEKATTE POUR SÉ-AQLPA , Déclaration solennelle et Curriculum Vitae
Demande : Pièce C-CREE-0023 Déclaration solennelle : Pièce C-CREE-0024	REGROUPEMENT CREE , Demande de confidentialité -et- Déclaration solennelle de Jean Schiettekatte pour le Regroupement CREE, au soutien de la confidentialité de la pièce B-0076
Pièce D-0104 .	JEAN-CLAUDE DESLAURIERS POUR LE REGROUPEMENT CREE , Déclaration solennelle et Curriculum Vitae
Pièce C-SÉ-AQLPA-0004	JEAN-CLAUDE DESLAURIERS POUR SÉ-AQLPA , Déclaration solennelle et Curriculum Vitae
Pièce D-0105 (et non pas D-0092).	REGROUPEMENT CREE , Preuve de rencontre du 21 octobre 2014 entre Hydro-Québec Distribution, le gouvernement du Québec, la communauté crie, Arctic Fibre (qui deviendra Quintillion)

	sur les projets de centres de données à Wemindji. Déposée le 26 juin 2018.
<p>Pièce B-0075 HQD-2, Document 8.2</p> <p>Description du contenu sous : Pièce B-0067.</p>	<p>HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD), Premier complément de réponse à la question 1.26 de la demande de renseignements no 1 de CREE, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Demande d'alimentation par Mme. Christina Gilpin Chef de la Première Nation de Wemindji, adressée à Hydro-Québec Distribution, le 5 février 2018. □ Demande d'alimentation par M. Marcel Happyjack, Chef de la Première Nation de Waswanipi, adressée à Hydro-Québec Distribution, le 13 février 2018. □ Demande afin que des « <i>critères spéciaux aboriginaux</i> » soient appliqués à la sélection des projets, adressée au Premier ministre du Québec avec copie à à Hydro-Québec Distribution, le 23 mars 2018. □ Rapport préliminaire de pré faisabilité, Implantation d'un Data Center, Village de Wemindji, Baie James, Qué., par Jean-Claude Deslauriers, le 9 octobre 2014. <p>Déposé le 9 octobre 2018.</p>
<p>Pièce B-0076 (caviardée) HQD-2, Document 8.2</p> <p>Description du contenu sous : Pièce B-0067.</p>	<p>HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD), Second complément de réponse à la question 1.26 de la demande de renseignements no 1 de CREE (confidentielle), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ En liasse, courriels échangés entre des représentants de l'intervenante CREE et des représentants du Distributeur. □ The KesKuun Datacenter Valley Project, Data-mining opportunities, 2018, CREE. <p>Déposé le 9 octobre 2018.</p>
<p>Pièce D-0090.</p>	<p>HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD), Lettre du 28 février 2018 relative à la demande de service électrique de Waswanipi et de Tawich.</p>

<p>Pièce C-CREE-0010. Recifiée par C-CREE-0012. Copie de la demande de révision conjointe de SEN'TI-CREE et de son amendement sous C-SEN'TI-0011, et rectification sous C-SEN'TI-0016.</p>	<p>SEN'TI ET REGROUPEMENT CREE, Demande conjointe par <i>SEN'TI</i> et CREE a) de mesures interlocutoires et, également, b) invitant respectueusement la présente formation de la Régie à corriger elle-même le paragraphe 55 (et son corollaire, le paragraphe 56) de la Décision D-2018-166. Le 26 septembre 2018. Rectification le 27 septembre 2018. Demande de révision conjointe de SEN'TI-CREE, le lundi 24 septembre 2018, avec amendement du 25 septembre 2018, re-déposées le 26 septembre 2018, et rectification le 27 septembre 2018..</p>
<p>Pièce C-CREE-0006</p>	<p>HYDRO-QUÉBEC, Communiqué de presse affirmant que le Conseil d'administration d'Hydro-Québec n'a jamais eu à prendre de décision dans le dossier des cryptomonnaies, le 26 juillet 2018. Publié dans le <i>Journal de Montréal</i> le Vendredi 27 juillet 2018 en page 7. Déposé le 14 septembre 2018.</p>
<p>Notes sténographiques : Pièce A-0084, pages 223-302.</p>	<p>MONSIEUR SAM W. GULL, REPRÉSENTANT DES INTERVENANTES, MONSIEUR JEAN SCHIETTEKATTE, ANALYSTE, MONSIEUR JEAN-CLAUDE DESLAURIERS, ANALYSTE, POUR LE REGROUPEMENT CREE, Témoignage oral. Le 5 novembre 2018.</p>